



Inscriptions 2025-2026

Edito du Président, le SIRAE QU'EST CE QUE C'EST ?

Comme depuis 1992, le S.I.R.A.E, sera présent pour accompagner vos enfants dès Septembre 2025. Agréé Accueil collectif de mineurs (ACM) par la **SDJES** (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) en partenariat avec la **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales), le **S.I.R.A.E** (Syndicat Intercommunal Rural pour l'Accueil de l'Enfant) est un regroupement des sept communes : ARREUX, CLIRON, HARCY, LONNY, MONTCORNET, SORMONNE et RENWEZ.

Le **S.I.R.A.E** a pour but de proposer un service d'accueil, d'animation et de restauration à des enfants de 2 ans (enfants scolarisés) à 11 ans, sur les plages d'accueil **PERISCOLAIRE** et le **MERCREDI**. Il apporte une contribution aux familles dont l'emploi du temps ne correspond pas avec les horaires d'école et qui ont besoin de confier leurs enfants. L'équipe d'animateurs permanents a pour mission d'assurer l'accueil des enfants, de veiller à leur sécurité, de créer des liens avec les familles en les informant régulièrement et en répondant au mieux à leurs besoins et de proposer aux enfants des activités de qualité à caractère culturel, artistique et sportif.

Le **S.I.R.A.E** assure un service de restauration par l'intermédiaire d'un traiteur, API Restauration. Les menus sont élaborés par un diététicien et assurent un équilibre alimentaire adapté aux besoins de l'enfant de moins et de plus de six ans. Il assure également un service de transport pour les enfants qui déjeunent sur un autre site ou lors des sorties le mercredi.

Vous trouverez dans ce document support, les différentes périodes, les horaires et les conditions d'inscriptions et de facturations.

Nous remercions vivement l'ensemble de nos partenaires : la CAF, la SDJES, les Maires et les Conseils Municipaux des sept communes du S.I.R.A.E, les employés communaux, les enseignants, les parents d'élèves, les associations sportives et culturelles, les animateurs du S.I.R.A.E, les animateurs et éducateurs sportifs extérieurs.

Nous sommes heureux d'accueillir vos enfants sur nos différents sites dès la rentrée pour la période périscolaire et pour les animations des mercredis.

Dans l'espoir que cette nouvelle année réponde à toutes vos attentes et nous permettent de poursuivre ensemble le développement des activités éducatives pour vos enfants. Nous restons à l'écoute, vous remerciant de nous interpeller le plus rapidement possible si vous constatez des difficultés et, ou dysfonctionnements.

Restant à votre disposition, nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président, Régis DEPAIX



COMMENT S'ORGANISENT LES DIFFERENTS SERVICES PROPOSES PAR LE S.I.R.A.E

PERISCOLAIRE



Lieux	RENWEZ	HARCY	SORMONNE	ARREUX	MONTCORNET	CLIRON
D'accueils	- Attention, en accords avec les communes concernées, l'accueil de Lonny est désormais fermé, il faudra déposer les enfants directement sur l'accueil d'Harcy ou de Sormonne					
Garderie Péri-scolaire Matin et soir	<ul style="list-style-type: none"> - Le matin de 7h30 à 9h - Le soir de 16h30 à 18h30 - Réservations et annulations 48h avant le jour J 					
Restauration	<ul style="list-style-type: none"> - La restauration se déroule de 12h à 13h30 - Les enfants de Cliron et Montcornet mangent à la salle polyvalente d'Arreux (Transport effectué par le mini-bus du SIRAE + 1 bus Francotte) - Le tarif en vigueur est de 4.16 € - La commande repas doit se faire le mardi de la semaine A (23h59) pour la semaine B, possibilité de réservation à la semaine, au mois ou à l'année. - En cas de réservation hors délais, le prix du repas sera de 13.16 € (prix repas + hors délais) 					
Activités	- De nombreuses activités manuelles à thème sont proposées aux enfants pendant l'accueil périscolaire et ce, tout au long de l'année scolaire.					
	- Ils peuvent ainsi pratiquer des activités physiques et sportives et se détendre avant la reprise des cours.					
	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque le temps le permet, le plus souvent les enfants peuvent profiter de la cour de récréation - Les équipes d'animation sont à l'écoute des enfants et chaque demande ou chaque besoin trouvera une réponse dans la limite du possible. 					



MERCREDIS

LIEU	MAISON DES JEUNES - 12 route de la Boutillette - RENWEZ - 03.24.54.56.04
HORAIRES	De 7H30 à 12H et de 13H30 à 18H30 Pour le bon déroulement des activités, dernière arrivée le matin à 9h et départ à 16h30 pour l'après-midi.
RESTAURATION	De 12H à 13H30 à la salle des écoliers
ACTIVITES	Les activités sont définies chaque début d'année par l'équipe pédagogique qui établit un planning prévisionnel

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les documents relatifs à une inscription au S.I.R.A.E sont à votre disposition au bureau du SIRAE (Village historique Mont Cornu), dans les différentes Mairie du SIRAE et sur chaque point d'accueil, sur notre page Facebook et sur le portail famille.

Les inscriptions se font en 3 étapes :



- **ETAPE 1 :** Dossier administratif à rendre obligatoirement **avant le 15/07/2025**
 - **Création d'un compte pour les nouvelles familles :**
<https://portail.berger-levrault.fr/SIRAEMontcornet08090/accueil>
(Créer votre compte et remplir les informations)
 - **Une fiche de renseignement** et d'y joindre l'attestation de votre Quotient Familial CAF (en absence de celle-ci le tarif maximum sera établi).
 - **Une fiche sanitaire** par enfant en renseignant parfaitement toutes les rubriques (à noter que celle-ci doit impérativement être fournie lors de la première inscription de l'enfant). Cette fiche est confidentielle. Elle doit être remplie à partir du carnet de santé de l'enfant. Elle est conservée sur le point d'accueil de votre enfant et est emportée lors des sorties extérieures, afin de permettre aux animateurs et/ou médecin d'avoir tous les renseignements nécessaires concernant votre enfant pour palier au mieux à un problème de santé ou un accident éventuel.
 - ✓ **Après vérification et validation de votre dossier vous pouvez passer à l'étape 2, félicitation votre enfant est inscrit =)**

! A déposer avant le 15 juillet 2025 sur le portail famille, mail ou papier !

- **ETAPE 2 :** Ouverture des services (matin, midi, après-midi, mercredis)
Elles se font directement sur le portail famille.
Dans l'onglet espace famille, pré-inscription, ajouter une pré-inscription, sélectionner l'établissement, l'activité et l'enfant. A faire pour chaque service matin, midi et soir (Périscolaire et Mercredi).
Pour les nouvelles familles vous devez avoir créer votre compte.
 - ✓ **Après validation par nos soins vous pouvez passer à l'étape 3, félicitation votre enfant est réservé =)**

- **ETAPE 3 :** Les réservations ou annulations (obligatoires)
 - Dans l'onglet espace famille, planning d'activité, cliquer sur les jours et services besoins. Vous pouvez faire des réservations ou annulations sur une longue période.
 - Pour la cantine, elles doivent se faire le mardi de la semaine A (23h59) pour la semaine B.
 - Pour le périscolaire matin et soir, vous avez jusqu'à 48h avant le jour J.
 - Elles sont à faire directement sur le portail famille.
 - En cas de grève, de sortie scolaire c'est à vous d'annuler le repas, passer le délai il sera facturé.
 - En cas d'absence la facturation sera effective, sauf présentation d'un certificat médical (à transmettre avant la facturation).
 - ✓ **Vous avez jusqu' au mardi 27/08/2025 pour faire vos réservations de la première semaine de rentrée (01/09/2025 au 05/09/2025).**

**!! Attention, les inscriptions seront validées uniquement
Si tous les documents sont remplis et
Si vous êtes à jour dans le paiement de vos factures. !!**



COMMENT S'ETABLIT LA FACTURATION ?

La facturation sera établie en fonction du Quotient Familial CAF, selon le barème si dessous, valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 juillet 2026. (Il est susceptible d'être modifiable en cours d'année).

PERISCOLAIRE	QF CAF <630	QF CAF >630	MERCREDI	QF CAF <630	QF CAF >630	TARIF HORS DELAIS	
Périscolaire Matin	1,98 €	2,34 €	Journée sans repas	14,54 €	17,07 €	Périscolaire hors délais / jour	2,00 €
Périscolaire Midi	2,65 €	3,10 €					
Repas (à consommer sur place)	4,16 €	4,16 €	Repas (à consommer sur place)	4,16 €	4,16 €	Repas hors délais (en plus du tarif du repas)	9,00 €
Périscolaire Soir	2,65 €	3,10 €					
Périscolaire Journée sans repas	4,63 €	5,44 €	Total journée + repas	18,70 €	21,23 €	tarif hors horaire d'ouverture / 15 minutes (passées 18h30)	10,00 €
Périscolaire Journée + repas	11,44 €	12,69 €					

La facture détaillée est établie en fin de mois. Elle est directement téléchargeable sur votre portail famille, espace facturation.

Le règlement s'effectue directement au Trésor Public de Rocroi :

- Par carte bancaire sur internet en vous connectant sur www.payfip.gouv.fr

(Les factures sont payables par PAYFIP dans un délai de 45 jours à compter de leur réception. Au-delà du délai, vous devrez utiliser des moyens de paiement classiques.)

- Auprès d'un buraliste ou partenaire agréé

- Par chèque auprès du Trésor Public de ROCROI-MAUBERT 2 rue de Bourgogne 08230

- Par virement Bancaire :

Titulaire : Trésorerie de ROCROI-MAUBERT

Domiciliation : BDF de Charleville-Mézières

IBAN : FR38 3000 1005 34E0 8600 0000 001 BIC : BDFEFRPPCCT

- Chèque CESU directement au bureau du SIRAE

- Les factures inférieures à 15,00 € sont à régler au siège du SIRAE 2 rue des vieux prés 08090 Montcornet (uniquement en chèque)

Tous les documents demandés par le S.I.R.A.E sont confidentiels et les informations qui y sont consignées ne peuvent en aucun cas être divulguées.

RENSEIGNEMENT

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter

- au **03.24.59.32.44** du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-16h30, secrétariat fermé le mercredi)
- Par mail à contact.sirae@orange.fr
- Le Président, Régis DEPAIX au **06.07.98.60.41**
- Le Directeur Stéphane FAYTRE au **06.08.73.37.53**

Nous sommes à votre écoute pour améliorer la qualité des services, n'hésitez pas à nous proposer des pistes de développement, thèmes d'animations ou toutes autres suggestions.



Siège Social : 3 rue de la Magdeleine 08090 MONTCORNET, Tél. : 03.24.59.32.44, Mail : contact.sirae@orange.fr

Président : Régis DEPAIX : 06.07.98.60.41 - Vice-Présidentes : Michäelle DUPIN : 06.50.26.59.42 et Céline FLANDRE : 06.20.39.79.55

Directeur : Stéphane FAYTRE : 06.08.73.37.53

Accueils : ARREUX : 03.24.53.01.93 - CLIRON : 03.24.54.80.63 - HARCY : 03.24.35.11.32 - RENWEZ : 03.24.54.56.04

MONTCORNET : 03.24.54.81.10 - SORMONNE : 03.24.50.01.36

SIRFT : 25080206300017 APF : 8412Z